



Santé et social

sommaire

72 Paroles d'expert

Guy Vallancien, professeur d'urologie à l'université Paris-Descartes et chef du département d'urologie à l'Institut mutualiste Montsouris

74 Interview

Claude Bartolone, président du Conseil général et député de la Seine-Saint-Denis

76 Initiatives

Lavoncourt Borne multimédia de proximité

Besançon E-diagnostics dermatologiques

GIE Télémédecine Océan Indien Accès aux soins pour tous les îliens

CHR Metz-Thionville Metz préfigure l'hôpital numérique

Pessac Assistantes maternelles connectées!

CG Indre Senior36, toute l'information des seniors en ligne

Paris Les Voisins solidaires sur mobile

82 Retour sur

CG Alpes-Maritimes E-valise et expertise médicale à distance



Guy Vallancien, professeur d'urologie à l'université Paris-Descartes et chef du département d'urologie à l'Institut mutualiste Montsouris

paroles d'expert

Diagnostic à distance, téléassistance aux personnes dépendantes, aux personnes âgées... les implications globales des TIC, illustrées depuis sept ans dans *Paroles d'élus*, ont désormais pris une place majeure dans les domaines de la santé et du social. Guy Vallancien, professeur de médecine et membre de l'Académie nationale de médecine, fait le point.

■ **Paroles d'élus – En tant que professeur de médecine et membre de l'Académie nationale de médecine, pouvez-vous nous dresser un panorama en perspective des implications des TIC dans l'univers de la santé ?**

■ **Pr Guy Vallancien** L'essentiel pour la pratique de la médecine réside aujourd'hui dans la proximité. C'est bien la première chose que les citoyens demandent à leurs élus. Or, les médecins installés dans nos campagnes partent à la retraite et leurs jeunes confrères ne désirent plus s'installer dans des territoires isolés. L'avenir ? les maisons de santé. Elles marquent une réorganisation profonde de la médecine. Les technologies accompagnent ce mouvement. À partir de ces plateformes de proximité que constituent les maisons de santé, elles permettent de relayer l'information médicale jusqu'au domicile des patients. Si ces derniers ne disposent pas de matériel informatique chez eux, des bornes peuvent être installées dans les mairies. C'est de ce sujet dont doivent s'emparer les maires. D'autres possibilités existent aussi. Je pense aux "bus médicaux", ces véhicules aménagés en cabinets médicaux. Certains de mes confrères s'opposent à cette nouvelle façon d'organiser l'offre de soins, en arguant du fait qu'ils ne sont pas des commerçants. Ils ont tort ! Il faut que la médecine s'adapte à son temps, à l'économie de son temps.

Les élus, de leur côté, doivent se rendre compte de l'importance du sujet. Ils perdront la partie s'ils

ne s'investissent pas dans l'installation du haut débit sur tout le territoire, ce qui est un préalable de cette nouvelle organisation des soins.

■ **Paroles d'élus – En quoi les nouvelles technologies permettent-elles d'éviter l'isolement de certains praticiens au sein de leur profession, et donc d'améliorer la qualité des soins par la mutualisation des connaissances ?**



■ **Pr Guy Vallancien** L'isolement des médecins va peu à peu disparaître, grâce aux maisons de santé que j'évoquais plus haut. Il est évident que les jeunes recrues ne veulent plus travailler seules. Notons que 80 % des nouveaux praticiens sont des femmes et qu'elles expriment leur désir de travailler en groupe.

Ce qui compte, et continuera à compter, c'est l'expérience des médecins. Cette expérience gagnera encore en profondeur grâce au partage du savoir. On voit clairement ce qu'apportent les nouvelles technologies en matière d'aide au diagnostic. Pour éviter, par exemple, les effets iatrogènes liés à la prescription de plusieurs médicaments.

■ **Paroles d'élus – Vous allez ainsi dans le sens de la nouvelle loi Hôpital, patients,**



santé et territoires (HPST), portée par le sénateur Jean-Pierre Fourcade, qui a supprimé l'"amende" qui aurait frappé les médecins des centres-villes refusant de prêter main-forte à leurs confrères de campagne ou de banlieue...

■ **Pr Guy Vallancien** Les débats autour de la désertification sont, dans le fond, ridicules ! Les Français ont pris de mauvaises habitudes, en payant effectivement de leur poche trois euros leur médecin, taillable et corvéable à merci. La France est le pays dont le territoire est le mieux maillé de ce point de vue. 95 % de la population se trouve à dix minutes de distance d'un cabinet. Les élus ont tendance à crier au désert médical, mais c'est parce qu'ils disposent de fausses informations. Il faut surtout leur dire qu'ils ne vont pas perdre la face à proposer une nouvelle organisation des soins. D'ailleurs, dès que d'autres solutions, principalement celles liées au numérique, leur sont présentées, ils constatent leur efficacité.

■ **Paroles d'élus – En quoi la télémédecine peut-elle être une solution au problème grandissant de la dépendance, qui fait l'objet d'un débat national ?**

■ **Pr Guy Vallancien** Ce débat est de nature consensuel. Il n'existe pas 36 façons de remédier aux problèmes que pose la dépendance. Les solutions passent évidemment par le développement de la télémédecine et des possibilités offertes par les technologies de l'information. L'évolution remarquable tient à l'explosion des solutions robotiques. La domotique révolutionne

l'aide à domicile. Car le défi consiste bien en le maintien des personnes âgées chez elles. Il faut donc accélérer la recherche à ce niveau, en se rappelant que les Français se montrent en pointe dans le domaine. Un robot domestique peut déjà se trouver aux alentours de 1 000 euros. Pensez à ce que coûte une aide ménagère ! Il faut conserver la présence humaine dans les relations. Je pense, à ce propos, que les possibilités de développer des relations intergénérationnelles doivent se multiplier, par le biais, par exemple, des résidences accueillant des étudiants et des personnes âgées. Ce n'est à mon sens qu'une question de volonté et de courage.





Claude Bartolone,
président du
Conseil général
et député de la
Seine-Saint-Denis

interview

Face au drame des violences domestiques et fortement sensibilisé par l'Observatoire des violences conjugales, le département de la Seine-Saint-Denis expérimente depuis fin 2009 un dispositif d'alerte d'urgence mis à la disposition des victimes. Le Département a été accompagné dans sa réflexion par France Télécom Orange, qui a fourni un terminal mobile doté d'une touche d'alerte directement reliée à une plateforme d'assistance. L'occasion de demander à Claude Bartolone, président du Conseil général, de dresser un bilan de cette expérience.

Le téléphone d'alerte protège les femmes en dissuadant leurs conjoints violents de

recommencer et favorise l'intervention rapide de la police. Il permet aussi à ces femmes souvent très déstabilisées par une expérience traumatisante de retrouver confiance en elles. C'est le premier pas vers le retour à une vie sociale normale."

■ **Paroles d'élus** Qu'est-ce qui a motivé la mise en place du Téléphone grand danger ?

■ **Claude Bartolone** Il est insupportable qu'une femme meure en France tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint. En Seine-Saint-Denis, nous avons fait de la lutte contre les violences faites aux femmes une priorité. Ainsi, nous disposons d'un observatoire départemental des violences conjugales exemplaire, novateur et unique en France. Il s'agit d'abord de mieux connaître ces faits encore trop souvent ignorés, car tus par les victimes. Nous avons ainsi pu enquêter afin de mieux identifier les formes de violences, leurs causes et leurs conséquences pour les femmes, mais aussi pour toute la cellule familiale. Parler, libérer la parole des victimes permet de sortir de l'enfer. Nos actions répondent à deux grandes préoccupations : la protection des victimes et la prévention, notamment auprès des jeunes publics, contre le sexisme ordinaire et la violence qui peut en découler. En créant le téléphone d'alerte pour les femmes en très grand danger en 2010, nous avons été très en avance dans ce combat. D'autres acteurs publics, comme l'État, pourraient s'en inspirer. Ce dispositif fonctionne aussi parce que, grâce à l'Observatoire, nous avons réussi à mobiliser et à coordonner un véritable réseau d'acteurs mobilisés au quotidien : justice, police, collectivités, services sociaux, associations d'aide. Et, bien sûr, nous avons

trouvé un vrai soutien auprès d'entreprises partenaires comme France Télécom Orange, qui finance et fournit les téléphones portables destinés à ces femmes victimes.

■ **Paroles d'élus** À ce jour, quel bilan faites-vous de cette expérimentation ? Quelles en sont les perspectives ?

■ **Claude Bartolone** Le bilan est vraiment positif. Une trentaine de téléphones ont été mis à disposition de femmes en très grand danger. Elles peuvent accéder à un centre d'assistance en lien direct avec la police et capable de déclencher une opération : c'est d'une grande réactivité en cas de récidive. Les femmes bénéficient aussi d'une écoute auprès d'associations d'aide. Les résultats sont très significatifs. Le téléphone d'alerte protège les femmes en dissuadant leurs conjoints violents de recommencer et favorise l'intervention rapide de la police. Il permet aussi à ces femmes souvent très déstabilisées par une expérience traumatisante de retrouver confiance en elles. C'est le premier pas vers le retour à une vie sociale normale. C'est aussi, pour certaines, un accompagnement vers le monde professionnel qui marque la fin de la dépendance psychologique dans laquelle les maintenait la violence de leur conjoint. Ce dispositif s'inscrit désormais au cœur d'un arsenal plus protecteur, grâce à l'ordonnance de protection des femmes mise en place par la loi. Un progrès en grande partie obtenu à la suite de notre expérience en Seine-Saint-Denis. Toutes nos actions ont prouvé leur efficacité, elles doivent

maintenant s'étendre au niveau national. Une fonction de géolocalisation pourrait être une évolution intéressante du téléphone d'alerte.

■ **Paroles d'élus** Comment les TIC s'inscrivent-elles dans la politique du Conseil général ? En quoi peuvent-elles améliorer le quotidien des habitants ou des visiteurs de la Seine-Saint-Denis ?

■ **Claude Bartolone** Les TIC sont avant tout un moyen d'établir un nouveau lien avec les habitants et de rendre les services publics plus accessibles et plus réactifs. C'est le cas avec l'information disponible sur notre site Internet et, de plus en plus, avec la dématérialisation progressive des démarches administratives. Mais c'est aussi un enjeu pour assurer l'égalité territoriale et sociale. D'abord, en donnant à tous les mêmes chances face à ces technologies incontournables : nous équipons les collèges du Département en matériel (postes informatiques, très haut débit, tableaux numériques). Puis nous agissons pour éviter qu'une fracture numérique n'apparaisse sur le territoire. Les zones d'activités, les sites publics et les habitants doivent pouvoir bénéficier d'un réseau à la hauteur des nouveaux usages. C'est le sens du schéma départemental d'aménagement numérique que nous élaborons pour que les initiatives publiques et celles des opérateurs en matière de très haut débit se complètent intelligemment et couvrent tout le territoire à moyen terme.

> seine-saint-denis.fr/Observatoire-des-violences-envers.html

repères

■ **Dispositif d'assistance des victimes de violences conjugales**
À l'issue d'une réflexion menée pendant plus d'un an par un groupe de travail pluridisciplinaire, la solution est opérationnelle depuis fin 2009. Elle consiste à doter les victimes potentielles de violences identifiées

par le réseau associatif et par la Justice d'un mobile muni d'une touche d'alerte. Cette touche permet de contacter une plateforme d'assistance gérée par Mondial Assistance (24 heures sur 24 et sept jours sur sept), animée par des professionnels sensibilisés à la prise en charge du risque.

■ **Le process**
Identifier l'appelant, le localiser, confirmer l'urgence, faire intervenir des référents proches de la victime ou une équipe de police en urgence, si nécessaire. Un dossier confidentiel, transmis à la police en cas d'alerte, aide à évaluer le degré de vulnérabilité.

■ **L'équipement**
Le stock de mobiles est géré par le procureur de la République du tribunal de grande instance de Bobigny et affecté par les magistrats. Le dispositif est reconduit pour un nouveau test de douze mois en augmentant le nombre de bénéficiaires.

Borne multimédia de proximité

Lavoncourt (Haute-Saône)



“Rapprocher les services de nos concitoyens, c’est leur faciliter la vie, diminuer leurs déplacements... C’est aussi renforcer l’économie locale tout en contribuant à l’aménagement durable du territoire et aux économies d’énergie.”

Jean-Paul Carteret, maire de Lavoncourt, conseiller régional de Franche-Comté, président du CIAS Val Fleuri

■ **PVP** L’initiative d’un pôle de services de proximité à Lavoncourt (70) a vu le jour au foyer-logement géré par le Centre intercommunal d’action sociale du Val Fleuri (CIAS), une structure familiale de 23 lits (12 salariées) : au fil des années, différents partenariats ont été noués, aboutissant à de nombreux services, en particulier pour les personnes des 3^e et 4^e âges (téléassistance, portage de repas, présence de kinés, d’infirmières, ouverture d’une bibliothèque, construction de studios par l’office HLM...). Jusqu’à l’installation, récemment, d’un Point Visio-public (PVP) permettant d’accéder à différentes expertises (Pôle emploi, CAF, MSA, CPAM...). > jean-paul.carteret@wanadoo.fr

> Si cette initiative vous intéresse, retrouvez-en l’intégralité sur parolesdelus.com



E-diagnostics dermatologiques

Besançon (Doubs)



“Grâce à ce dispositif, les résidents de la maison de retraite ou les personnes en milieu rural évitent des déplacements pour des consultations au CHU.”

Hervé Mougeot, directeur de l’Institut Édouard-Belin

■ **Télétransmission** La société bisontine Covalia, start-up locale pionnière en télémédecine, a développé une mallette-valise de diagnostic à distance de problèmes dermatologiques destinée aux infirmières à domicile. Cette expérimentation de télédermatologie a été déployée en 2010, dans le cadre d’un projet soutenu par l’Institut Édouard-Belin (institution internationale consacrée aux systèmes d’information de santé et de télémédecine) et différents partenaires, dont la direction régionale de France Télécom Orange de Franche-Comté.

> herve.mougeot@orange.fr

> Retrouvez la présentation des enjeux, de la mise en place, du bilan et perspectives de cette initiative sur parolesdelus.com

Accès aux soins pour tous les îliens

GIE Télémedecine Océan Indien
(La Réunion)



“L’agence de santé Océan Indien soutient la télémedecine dans le cirque de Mafate. Il s’agit de donner un appui médical à distance à des habitants volontaires et formés pour venir en aide à leurs proches et aux visiteurs du cirque.”

Chantal de Singly, directrice générale de l’agence régionale de santé Océan Indien

■ **Valise** Le GIE Télémedecine Océan Indien, constitué à La Réunion, vise à déployer un dispositif expérimental de télémedecine prenant appui sur le réseau 3G existant, desservant le cirque de Mafate. Concrètement, l’initiative se déploie sur trois volets : des valises de télémedecine sur cinq des 11 îlets du cirque (reliées via réseau 3G au médecin régulateur) ; un réseau de “sentinelles” composé d’habitants du cirque et formé à l’utilisation des valises ainsi qu’aux premiers gestes de secours ; des dépôts de médicaments et matériels de premier secours sur cinq îlets (puis sur l’ensemble du territoire habité du cirque).

> direction@gie-toi.org

> Si cette initiative vous intéresse, retrouvez-en l’intégralité sur parolesdelus.com



Metz préfigure l’hôpital numérique

CHR Metz-Thionville



“Le nouvel hôpital public de Metz sera le lieu de l’excellence, de l’innovation dans les domaines de la santé et des nouvelles technologies, permettant d’améliorer la prise en charge des patients et de renforcer ses collaborations avec son réseau de partenaires.”

Dominique Gros, maire de Metz, conseiller général de Moselle et président du conseil de surveillance du CHR Metz-Thionville

■ **Télémedecine** Le CHR Metz-Thionville profite de la modernisation de ses sites pour passer à l’ère de l’hôpital numérique. Son architecture réseau et de téléphonie virtualisée – la première en France – améliorera la qualité de la prise en charge et de la relation soignants/soignés (accès au dossier médical, prescriptions, réseau avec la médecine de ville...) et permettra de développer de nouveaux usages en matière de télémedecine. Les patients et les résidents dépendants pourront bénéficier de services attractifs via un terminal multimédia ou une télévision interactive accessible depuis leur lit.

> ja.hubert@chr-metz-thionville.fr
> c.roldo@chr-metz-thionville.fr

> Retrouvez la présentation des enjeux, de la mise en place, du bilan et perspectives de cette initiative sur parolesdelus.com

Assistantes maternelles connectées!



> Plus de détails sur cette initiative sur parolesdelus.com



Pessac (Gironde)
 “À travers le projet Pessac mobile, la ville de Pessac a souhaité recourir aux technologies sans contact pour offrir aux citoyens un service de meilleure qualité et améliorer son efficacité.”

Jean-Jacques Benoit, maire de Pessac

■ **NFC** À Pessac, le Centre communal d'action sociale emploie 50 assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile un à trois enfants. Depuis octobre 2011, ces assistantes maternelles sont équipées d'un téléphone NFC sans contact pour valider d'un seul geste le début et la fin de la prestation. Les familles bénéficiaires du service – plus d'une centaine – sont dotées d'une carte personnalisée “Pessac mobile”. La collectivité peut ainsi suivre automatiquement l'activité, générer la facturation et la paie de ses agents.

> philippe.fremont@mairie-pessac.fr

Senior36, toute l'information des seniors en ligne

Conseil général (Indre)



> Toutes les informations sur cette initiative sur parolesdelus.com



“Parce que la solidarité est au cœur de ses missions, le Département apporte des réponses concrètes aux attentes des personnes âgées en mettant à leur disposition l'ensemble des aides et services sur Internet.”

Louis Pinton, président du Conseil général et sénateur de l'Indre

■ **Personnes âgées** Simple et accessible 24 heures sur 24 sur le site indre.fr, l'application Senior36 réunit toute l'information au service des personnes âgées. Senior36 présente l'actualité des seniors, regroupe et géolocalise tous les services tels que l'aide aux tâches domestiques, la téléassistance ou les établissements d'accueil. L'internaute y trouve également des renseignements détaillés, par exemple sur l'APA, la vie à domicile, les aides financières ou les hébergements, ainsi que les numéros d'urgence et les pharmacies de garde.

> hcochetel@cg36.fr

Les Voisins Solidaires sur mobile

Voisins Solidaires (Paris)



■ **Entraide** Après le succès de la Fête des voisins, l'association Voisins Solidaires a lancé, les 29 et 30 avril 2011, les premières quarante-huit heures solidaires “C'est le moment de faire un geste”. En plus des boîtes à outils de l'association, Orange a développé une application web accessible à tous les mobiles sur www.voissinsolidairesmobile.fr. Il est ainsi possible de se déclarer Voisins Solidaires, de voir les Voisins Solidaires situés autour de chez soi et de leur proposer quelques services. Cette première édition était limitée aux habitants de Paris.

> atanase.perifan@immeublesenfete.com



“Voisins Solidaires montre qu'il existe un avenir pour les solidarités de proximité lorsque nous en appelons à la solidarité publique, parfois pour mieux nous exonérer de nos responsabilités individuelles.

C'est la preuve que le chacun pour soi et la tension palpable dans les rapports humains n'ont pas encore pris le pas sur la volonté de vivre ensemble au quotidien.”

Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental



“Pendant ces quarante-huit heures Voisins Solidaires nous avons célébré les solidarités de voisinage à travers des gestes simples. Ce fut un succès : 164 732 gestes de voisinage enregistrés sur le site. Les boutiques Orange et l'application smartphone ont été des relais particulièrement efficaces.”

Atanase Périfan, créateur de la Fête des voisins et président de Voisins Solidaires

> Retrouvez la présentation des enjeux, de la mise en place, du bilan et perspectives de cette initiative sur parolesdelus.com

retour sur

E-valise et expertise médicale à distance

Conseil général
des Alpes-Maritimes

François Boffy est médecin généraliste à Guillaumes, dans les Alpes-Maritimes. La e-valise médicale financée par le Conseil général répond, d'après lui, au problème de désertification et à la rareté des professionnels de santé.

■ **Le témoin** "Cette valise de télémédecine permet à un praticien exerçant en milieu isolé d'être en contact immédiat avec un spécialiste et de réaliser de nombreux examens courants. C'est une aide précieuse au quotidien dans la prise rapide de décisions et en cas d'urgence. Dans des domaines aussi variés que la cardiologie, la pneumologie ou la dermatologie, mon travail est grandement facilité. En relation directe avec un spécialiste, je bénéficie d'une aide au diagnostic pour prendre des décisions adaptées. La prise en charge des patients est simplifiée et ils bénéficient d'un meilleur confort (inutile de faire des kilomètres pour consulter). Mes patients adhèrent totalement à ce nouveau moyen de communication.

J'ai aussi pu créer des liens avec les services hospitaliers puisque je suis désormais directement en contact avec eux pour la prise en charge de mes patients. Cela m'a également donné l'occasion de mieux comprendre les projets mis en place par le Conseil général en faveur des professions médicales exerçant en montagne

et de tisser des liens avec les responsables de la santé au niveau du département.

Les points forts de la e-valise sont : sa simplicité d'utilisation – une clé 3G et une couverture de téléphonie mobile suffisent –, la vitesse de transmission et, enfin, la sécurisation des données.

Ce projet a été conçu dans un souci de simplicité d'utilisation et d'évolution en fonction des besoins. Cela dit, j'attends une amélioration de l'ergonomie, qui devrait arriver avec l'utilisation de matériels plus légers (tablette numérique). Aujourd'hui, je suis convaincu que son utilisation pourrait être étendue à des structures dépourvues de médecins ou à des personnels paramédicaux."

historique

■ Établir un diagnostic à distance via une e-valise et une carte 3G est devenu possible dans les Alpes-Maritimes (*Paroles d'élus*, tome 5, page 80). Dans ce département au relief très accidenté, le médecin peut, par exemple, réaliser sur place un électrocardiogramme, puis en discuter à distance avec un cardiologue et éviter ainsi des transports coûteux et fatigants (hélicoptère, ambulance). Une démarche collaborative très utile...



“Ce projet trouve toute sa place dans le cadre de l'amélioration des pratiques médicales en milieu isolé. Il constitue une véritable aide au diagnostic.”

François Boffy, médecin généraliste en montagne